teur, j'ai là dans mon cabinet de quoi m'amacher à ces cruelles souffrances ; si je le voulais.... dans une minute ce serait fini.... Mais, reprit-il d'une voix plus forte, j'aime mieux souffrir jusqu'au bout.... Je sais que mon âme est immortelle ! Et, d'une voix plus faible, il ajouta : Mon Dieu, mon Dieu, vous, abrégez ma souffrance, faites que j'aille bientôt vous voir !... Monsieur le curé, peut-être que je fais un péché de faire cette prière !— Non, mon ami ; demander à Dieu de ne plus souffrir et d'aller bientôt le voir n'est pas un péché. Le malade resta calme.— Monsieur le curé, je voudrais voir ma femme.... et ma mère.... et ma sœur.... Oh ! elles m'aimaient tant ! Le prêtre le pria d'être fort pour elles et d'abréger une visite qui pourrait leur être funeste.—Faites les entrer l'une après l'autre, que je donne à chacune le baiser d'adieu.... du dernier adieu !.... Au moment favorable on fit entrer sa sœur ; en voyant son frère elle s'évanouit. Revenue à elle-même, elle se jeta sur lui : Nous nous sommes toujours bien aimés, ma pauvre sœur, lui dit le malade. Mais, vois-tu, nous nous aimerons encore.... Nous nous retrouverons au ciel.... Aime toujours ma mère et console ma pauvre Louise.... Adieu, embrasse-moi.... encore une fois.... va, je t'aimerai du haut du ciel.... Adieu !! et on arracha de ses bras la malheureuse sœur qui se mourait. On introduisit sa mère, veuve, âgée, infirme.... elle se précipite sur le lit de son fils, qu'elle inonde de ses larmes : Bonne mère, très chérie, oh ! je vivais pour vous.... Dieu veut que je meure.... Soumettons-nous. La vie est bien courte, vous viendrez me rejoindre dans le sein de Dieu !.... Ah ! je vous aimais bien ! et tout ce que j'ai fait pour vous n'est rien auprès de ce que votre amour a fait pour moi.... Bonne mère ! pauvre mère ! que je vous embrasse pour la dernière fois.... que mon dernier baiser vous dise que vous avez un fils au ciel.... adieu ! adieu !! Rempli d'un courage surhumain, le malade demanda sa femme : Mon Dieu, dit-il, donnez moi le courage dont j'ai besoin. Mme Vanel fut enfin introduite par le curé en larmes. A dix-neuf ans, en éclat, voir son mari en cet horrible état ! On la soutient jusqu'au lit du mourant ; la figure de l'épouse infortunée, inondée de pleurs. Cet violente et muette : elle se colle sur le visage de son époux désespéré. Ce fut un silence lugubre comme celui des tombeaux ; il n'était interrompu que par des soupirs étouffés. Le malade rompit le premier ce silence adieu : Ma chère Louise, ma chère amie.... Oh ! rappelle ta foi ! C'est un voyage que je vais faire.... toi, tu viendrons me rejoindre un jour.... Au ciel, nous nous aimerons encore !.... Là sont ton père et ta mère, pauvre amie !.... ils sont morts en bons chrétiens, tu le sais.... un jour nous serons heureux tous ensemble.... Ah ! oui, je t'aimais bien.... mais adorons Dieu, mon amie.... Je sens que je vais au ciel ; toi, tu resteras pour prendre soin de ma mère.... de mon enfant ! Elève-le bien chrétiennement, qu'il vienne un jour rejoindre son père au ciel.... son père qu'il ne verra pas ici-bas !.... Adieu ! non, je ne quitte pas, ce corps n'est pas moi.... Oh ! qu'au ciel je vais prier Dieu pour toi.... pour lui, pour ma mère, pour vous tous !... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! soutenez-moi.... que votre volonté soit faite ! les assistants ne pouvaient plus soutenir cette scène de désolation ; ils emportèrent la jeune femme raide et froide. Un accès de rage survint, on entendit des hurlements mêlés à des prières. Après cet crise le malade se sentit plus faible ; il tourna son esprit et son cœur vers Dieu, réclama les prières du prêtre et y répondit. Le jour de Pâques au matin:— J'ai froid aux pieds, dit-il, mettez-moi des couvertures ; récitez les *Litanies de la Sainte Vierge*. Je vous recommande ma femme.... ma mère.... Sa tête se pencha, le docteur Vanel était mort, mort comme il avait vécu, plein de foi, plein d'amour et plein d'espérance.

Vous trouverez cette lettre un peu longue, M. le Rédacteur, daignez vous rappeler que j'acquitte une dette sacrée envers un médecin pieux ; je connais assez vos lecteurs pour croire qu'il voudront bien me pardonner.

Agréez, M. le Rédacteur, l'expression de ma reconnaissance anticipée et de mes respects.

L'ABBÉ BOISSONIER,
Curé d'Allex, un de vos abonnés.

IMAGERIE ET GRAVURES FRANÇAISES.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, une collection très variée de Gravures Françaises réunissant tout ce que le goût des amateurs peut requérir dans cette ligne.

— DE PLUS : —

Une quantité de dessins pour études papeterie, etc.

J. M. LAMOTHE.

Montréal, 6 Fév. 1852.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTEUIL

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES,

DISTRICT DE MONTREAL,

CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL.

CE nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très-facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque ; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout-à-fait mercantile ; le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographie, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves étrangers à cette langue pourront facilement en acquérir la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

RÈGLES.

Les élèves étudieront et coucheront à l'académie ; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'académie est de £4 par année scholaire, payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Ecclésiastiques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, ECRS. à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A St. ANDRÉ.

S. A. BERNIER, PTRE.
Directeur de l'Académie

Montréal 9 Septembre 1850.

PEINTURES, HUILES, ETC.

LE soussigné offre ses plus sincères remerciemens à ses amis et au public en général et l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.

Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai

MICHEL MOSES.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2EME EDITION.

TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITE :

LA lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de reçu, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécisme de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solide, et pourra durer longtemps.

Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE.

P. GENDRON,
Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel.

Montréal, 5 Août, 1851.

JOSEPH T. DORVAL,

MAITRE-MENUISIER.

ATELIER, à la 4e. maison de l'encoignure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANDS, entreprend toute ESPECE D'OUVRAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, et en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique.

Montréal, 23 septembre 1851.

COLLEGE JOLIETTE.

LE Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit :

1re. Année.—Eléments des deux langues ; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

2me. Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais)—Géographie—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3ème. Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4ème. Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5ème. Année—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.

6ème. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

		£	s.	d.
Enseignement et logement		3	0	0
Musique.	Piano	3	0	0
	Les autres instruments	1	10	0
Dessin		0	5	0
Abonnement à la bibliothèque		0	2	0

CHAMPAGNEUR, Ptre.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES

Steamers Anglais de la Malle Royale

TELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne toucheront pas à Halifax, ceux venant à Boston, y toucheront pour débarquer et prendre les malles et les passagers :—

Dép. de Liverpool	arrivent à	sont dus les
5 juillet	New-York	22
12	Boston	28
19	New-York	5 août
26	Boston	11
2 août	New-York	19
9	Boston	25
16	New-York	2 septembre
23	Boston	8
30	New-York	16
6 sept.	Boston	22
13	New-York	30
20	Boston	6 octobre
27	New-York	14
4 octobre	Boston	20
11	New-York	28
18	Boston	4 novembre
25	New-York	11
1 nov.	Boston	17
8	New-York	25
15	Boston	1 décembre
12	New-York	9
29	Boston	15
26 déc.	New-York	23
20	Boston	5 janv. 1852.

Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partiront alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous les samedi, et des Etats-Unis tous les mercredis.

LOUIS RICARD,

AVOCAT :

RUE ST. VINCENT, NO. 5.
Porte voisine de M. Louis Perrault.

Montréal, le 17 octobre 1851.

Un jeune homme, muni de bonnes recommandations, désirerait se placer comme Instituteur.

S'adresser à l'Evêché.

Montréal, 24 fev. 1852

LIVRES NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et D'HISTOIRE, avec une variété très-étendu d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messirs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—AUSSI—

Papetterie de toute espèce, tapisserie, chapelets, médailles, croix, parfumerie, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 20 Mai. 1851.

ATTENTION

Livres de Prieres nouvellement arrivés de France.

LE Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec hâte de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement relies et faits dans les derniers goûts de France,

TELS QUE :

Paroissien Romain,	Imitation de Jésus-Christ,
Journée du Chrétien,	..... de la Ste. Vierge,
Formulaire,	Vie dévote.
Ange Conducteur,	Livre de Vie,
Visite au St. Sacrement,	Heures choisies,
Chemin de la Croix,	A Marie gloire et pour
Combat Spirituel,	Ste. Communion, etc.

AUSSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE :

Chapelets, Médailles,	Petites statues de la Ste.
Croix et Cœurs en Argent	Vierge, en argent,
Porte Reliques en croix et	Statues en Porcelaine,
en cœur,	..... du Bon-Pasteur,
Crucifix de toutes	..... de la Ste. Vierge,
deurs en ivoire, bronze	..... de St. Joseph,
et cuivre,	..... de l'Ange Gardie
Bénitiers de tous les goûts.	de puis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.

DE PLUS

Une très-grande collection D'IMAGES, au dentelle en feuille, colorées, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

J. M. LAMOTHE,
Libraire.

Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

LE Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à

FRANCOIS LÉCUYER,
Organiste.

Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES.

S'adresser au Missionnaire du lieu

Montréal, 18 Juillet 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.

FABRICANT D'ORGUE DE TOUT DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR POUR GLISES ET SALONS

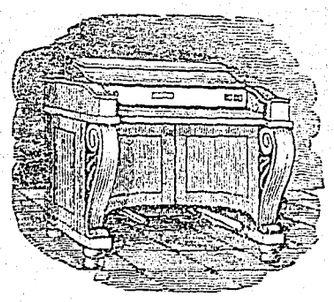

ARMONIUMS ORGUES, SRAPHINS ÆLOPTHONS FORT -PIANOS.

LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifié, et dont la fabrique supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des ORGUES et des FORTE-PIANOS, est de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquérir des ORGUES de grande dimension, L'HARMONIUM et le ÆLOPHON sont parfaitement de mise, parcequ'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très peu.

N. B.—On refait les instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré qui se produit encore à un certain dégré de Congrégations qui achète de véritables boîtes à sifflets (sous le nom D'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine un percelle des notions qu'exige la FABRIQUE DE L'ORGUES, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte —ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer bien celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore du nom D'ORGUE.

Montréal, 10 Septembre 1851.

LIVRES NOUVEAUX.

LE TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE, ou mémoire d'un homme du monde revenu des erreurs du philosophisme moderne ; traduit de l'Espagnol par J. F. A. Buynard Des Echelles, 1 gros vol. 8°.

GAUME, Manuel des Confesseurs, composé 1o. du Prêtre sanctifié pour l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence ; 2o. de la pratique des Confesseurs de St.-Liguori, 3o. des avertissements aux Confesseurs et du traité de la confession-générale de B. Léonard de Port Maurice, 4o. des Instructions de St.-Charles aux Confesseurs, 5o. des avis de St.-François de Sales aux Confesseurs, 6o. des conseils de St.-Philippe de Néri, 7o. des avis de St.-François Xavier au. Confesseurs, 1 vol 8o.

EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur les devoirs et les péchés des diverses professions de la Société 2 vols. 8o.

EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés Capitaux, 2 vols. 8o.

HISTOIRE DE ST.-IGNACE DE LOYOLA et de la Compagnie de Jésus, d'après les Monuments Originaux, par le R. P. Daniel Bartoli, Jésuite, 2 vols. 8o.

En vente chez

E. R. FABRE & CIE.,
Rue St.-Vincent, No. 3.

6 Fev. 1852.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LE Soussigné offre ses plus sincères remerciments aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières	Ange Conducteur
Paroissien Romain	Journée du Chrétien
Imitation de Jésus-Christ	Pensez-y-bien
Chemin de la Croix	Paroissien des Demoiselles
Visites au St. Sacrement	Imitation de la Ste. Vierge
Miroir des Ames	Mois de Marie
Mois de St. Joseph	Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chétiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Légal,—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.
Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—*Agent*—H. W. WELCH, Ecr.
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel—R. Harrower, Ecr.	*Melbourne*—Thos. Tait, Ecr
St. Andrews—Frank Farish, Ecr.	*St. Hyacinthe*—Boucher de la Bruyère, Ecr.
St. Johns—Charles Pierce Ecr.	*Trois-Rivières*—John Robertson, Ecr.
Huntingdon—R. B. Somerville, Ecr.	*Hawksbury*—Georges Hamilton, Ecr.
Stanstead—F. Judd, Ecr.	*Dunham*—Wm. Baker, Ecr.
Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.	

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des *Annuités* ou des *Réversions* de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre *une réduction très-considérable du coût*, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie ; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels ; et le système de *demi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance *pour la vie, sans participation*, et *demi-crédit*, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés *avec participation* auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.

Age auquel on assure.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, 5 mars 1851

LACOSTE ET LATOUR

NOTAIRES

ET Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada.

Etude : No 1, rue St.-Dominique, porte voisine de M. M. Lafontaine et Berthelot, avocats.

Montréal, 18 novembre 1851.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur intention :

Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0 :

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonné en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin :

Bibliothèque catholique de Lille, format in 18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE,
rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION

A VENDRE,

A l'Evêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

NEUVAINE

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

DE LA NAISSANCE

De Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

PRIX : 2s. 6D. LA DOUZAINE.

Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN.

AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, demandes de patentes, réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc.

BUREAU : à Québec, coin des rues Ste. Famille et St Joseph.

Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

Montréal, le 19 septembre 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc., rue Dorchester, numéro 5.

Montréal, 9 Nov. 1850.

J. J. E. BIBAUD,

AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Pour l'année (*non compris les frais de port*) £1 0 0

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre.

☞ Une gratuité de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessous, 1re insertion	£0	2	6
Chaque insertion subséquente	0	0	7
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion	0	3	6
Chaque insertion subséquente	0	0	11
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne	0	0	4
Chaque insertion subséquente, par ligne	0	0	1

L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.

☞ Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL,	MM. E. R. Fabre et Cie., Librair
TROIS-RIVIÈRES,	Val. Guillet, écr., N. P.
QUÉBEC,	L. Gill, Ptre., V.
STE. ANNE,	M. F. Pilote, Ptre. Direct.
RIVIÈRE DU LOUP,	M. L. Baribeau.
ST. ATHANASE,	M. J. Dacier.

REDACTEUR :
F. M. DEROME, AVOCAT,
IMPRIMEUR-PROPRIETAIRE :
JOSEPH RIVET
Coin des rues Mignonne et St. Denis, près de l'Evêché, Montréal.